

CHU DE TOURS : UNE MISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE DES INFECTIONS ASSOCIEES A L'USAGE DES DISPOSITIFS MEDICAUX INVASIFS (CATHETERS)

Le 1^{er} juillet 2018, l'Agence d'Etat Santé Publique France a désigné le RHC-CPIAS (Réseau des Hygiénistes du Centre-Centre d'Appui à la Prévention des Infections Associées aux Soins), dont le siège se situe au CHU de Tours, comme porteur d'une mission nationale de surveillance et prévention des infections associées à l'usage des dispositifs Intra-vasculaires (cathéters).

Il s'agit d'un rôle d'envergure, qui conforte la position du CPIAS de la région Centre-Val de Loire.

Suite à la réorganisation des régions françaises, les CPIAS ou Centres d'Appui à la Prévention des Infections Associées aux Soins, ont été créés en avril 2018.

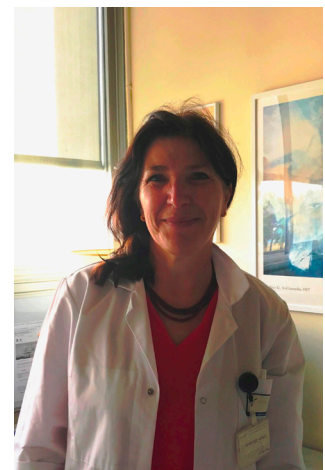
En région Centre-Val de Loire, le CPIAS a été attribué au Réseau des Hygiénistes du Centre (RHC), créé au CHU de Tours en 1997 et devenu Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales (Arlin) en 2006.

LES MISSIONS DU CPIAS EN REGION

Aujourd'hui, le CPIAS est une structure financée par l'ARS Centre-Val de Loire, chargée d'être en appui des établissements de santé, des établissements médico-sociaux, des infirmiers et médecins de ville de la région, et plus précisément de tous les professionnels de santé impliqués dans la détection et / ou la gestion du risque infectieux associé aux soins.

Dr Nathalie van der Mee-Marquet, en charge du RHC-CPIAS Centre-Val de Loire : « *Nous intervenons en appui des équipes opérationnelles d'hygiène des établissements de santé publics ou privés, des médecins-co, IDEC et référents hygiène des établissements médico-sociaux, et des directeurs des structures, pour la mise en place de la politique nationale de prévention des infections associées aux soins.*

Cela consiste à faciliter la détection des épidémies et des bactéries multirésistantes aux antibiotiques, gérer les alertes en lien avec l'ARS et Santé Publique France, aider à l'analyse des causes des infections associées aux soins graves pour les 110 établissements de santé et les 340 établissements médico-sociaux de la région, organiser la formation des professionnels impliqués dans la gestion du risque infectieux associé aux soins, et être l'interlocuteur privilégié concernant la prévention des infections associées aux soins pour l'ensemble des professionnels de santé de la région. »



Depuis 20 ans, le RHC organise 2 journées annuelles de formation réunissant l'ensemble des équipes d'hygiénistes et des référents hygiène des établissements de santé et de leurs EHPADs. Aujourd'hui, la priorité du CPIAS est d'amener les établissements médico-sociaux non rattachés à des établissements de santé à rejoindre le réseau pour améliorer la veille régionale.

LA MISSION NATIONALE DE PREVENTION

Tous les 5 ans, un programme de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) est décidé au niveau national.

Le programme 2018-2023 présente 3 axes prioritaires :

- > Le développement de la prévention des infections aux soins tout le long du parcours de santé (hôpital, domicile, ville, EHPAD) et l'information du patient, placé au centre de la prévention ;
- > La prévention et la maîtrise de l'antibiorésistance ;
- > La prévention des infections associées aux dispositifs médicaux invasifs.

Dans ce cadre, Santé Publique France a créé 5 missions nationales et lancé un appel à projets auprès des CPIAS.

Le CHU de Tours / CPIAS Centre-Val de Loire a répondu et vient d'être nommé porteur de la mission nationale portant sur les dispositifs médicaux invasifs.

Dr N. Van der Mee explique : « *Nous sommes chargés d'organiser, pour l'ensemble des 17 régions de France, la surveillance et la prévention des infections associées aux dispositifs médicaux invasifs, et en priorité aux cathéters intra-vasculaires utilisés dans les services de réanimation, pour les patients des services d'hémodialyse, auprès des nouveaux-nés, et des patients les plus fragiles. Les actions sont de 3 types : la surveillance des infections, l'évaluation par l'organisation d'observations des pratiques et la formation des professionnels à la prévention de la part évitable des infections associées aux dispositifs invasifs. Pour mettre en œuvre notre programme, nos relais principaux sont les responsables des 17 CPIAS du territoire. Nous les rencontrons actuellement pour leur présenter le programme, organiser le lancement des actions dans chaque région au 1^{er} janvier 2019, et les inviter à rejoindre le groupe technique pilote de la mission.* »

Notre programme prévoit de travailler sur un cycle annuel dynamique, commençant par la surveillance des infections et l'observation des pratiques de janvier à avril, pour un partage des résultats analysés et des messages clés lors d'une journée nationale en octobre.

L'équipe en place, basée sur le site Bretonneau, déjà très motivée, est en train de se renforcer pour réaliser cette nouvelle mission, avec le recrutement d'un biostatisticien / data manager, d'un Web développeur / designer, d'un praticien hygiéniste, d'une infirmière et d'une secrétaire.

CONTACT PRESSE